

La Commission des Titres d'Ingénieur renouvelle l'habilitation des 5 spécialités d'ingénieurs de Polytech Tours pour la durée maximale de 5 ans.

La Commission des Titres d'Ingénieur (CTI), réunie en séance plénière, a renouvelé l'accréditation de l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Tours. Au passage, la spécialité "Électronique et systèmes de l'énergie électrique" devient "Électronique et génie électrique". Et la spécialité "Mécanique et conception des systèmes" devient "Mécanique et génie mécanique"



Cette décision autorise Polytech Tours à délivrer, pour la durée maximale d'habilitation de 5 ans, les diplômes suivants :

- Le diplôme d'ingénieur Electronique et génie électrique, en formation initiale et continue ;
- Le diplôme d'ingénieur Génie de l'aménagement et de l'environnement, en formation initiale et continue ;
- Le diplôme d'ingénieur Informatique, en formation initiale et continue ;
- Le diplôme d'ingénieur Mécanique et génie mécanique, en formation initiale et continue ;
- Le diplôme d'ingénieur Informatique Industrielle, en formation initiale par l'apprentissage, en partenariat avec l'ITII Centre-Val de Loire.

« Nous avons accueilli avec satisfaction et enthousiasme cette décision de la CTI qui vient couronner le travail engagé par toutes les équipes », se réjouit Emmanuel Néron, Directeur de Polytech Tours.

Documents à télécharger :

- [Communiqué de presse : La Commission des Titres d'Ingenieurs renouvelle l'habilitation des 5 specialites d'ingenieurs de Polytech Tours](#) (PDF, 88 Ko)